

STATIONNEMENT PAYANT :



**COLOMBES DOIT REPRENDRE
LE CONTRÔLE !!!**

Depuis plus de 4 ans, le Collectif Indépendant de Colombes dénonce :

« TOUTES LES RECETTES SONT VERSEES AU DELEGATAIRE »

INADMISSIBLE !

ADHEREZ GRATUITEMENT AU COLLECTIF EN LAISSANT VOTRE ADRESSE SUR :

parkinggratuit92@gmail.com

Retrouvez tous nos articles sur : www.lapetitegarene.info



LE « HPPJ », UNE DES OBLIGATIONS DE LA DSP AVEC Q-PARK QUI VA NOUS COÛTER TRÈS CHER !!!

Cher(e)s ami(e)s du Collectif,

Il existe dans la DSP un article que Mme Gouéta a été incapable de renégocier (ou alors elle n'y a même pas pensé...), alors qu'il est très dangereux financièrement parlant, un article qui assure à Q-Park un chiffre d'affaires minimum pour encore 19 ans, une véritable épée de Damoclès financière sur nos têtes, donc sur nos impôts !!!

Le HPPJ (heures payées par place et par jour) représente la recette journalière que chaque place de stationnement sur voirie doit obligatoirement générer. Si pour quelque raison que ce soit cette recette annuelle multipliée par le nombre de places n'était pas atteinte, nous devons verser à chaque fois au délégataire un dédommagement financier pour compenser son manque à gagner !!!

C'EST DONC D'UN CHIFFRE D'AFFAIRE GARANTI DONC BÉNÉFICIE Q-PARK, ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE A ÉTÉ ENCORE UNE FOIS INCAPABLE DE LIBÉRER COLOMBES DE CETTE VÉRITABLE ÉPÉE DE DAMOCLÈS.

Nous ne vous importunerons pas avec les calculs abscons qui régissent ce HPPJ, mais la répression intensive que nous subissons désormais en matière de verbalisation du stationnement, **et désormais doublée d'une vidéo verbalisation**, est devenue l'obsession de la municipalité qui est la conséquence directe d'un manque flagrant de compétences et de discernement en la matière.

Imaginez que vous ouvriez à Colombes un magasin et que la municipalité vous assure par contrat que si vous n'atteignez pas le chiffre d'affaires prévu, elle vous signera un chèque chaque fin d'année, et ce pendant encore 19 ans, pour compenser votre manque à gagner. On croit rêver ?

Eh bien non, pour Q-Park le rêve est une réalité. Le délégataire est assuré de réaliser pendant encore 19 ans les profits énormes que nous avons déjà démontrés. Si Mme Gouéta et l'équipe municipale avaient réellement eu les compétences nécessaires au lieu de soi-disant « renégocier » piteusement le contrat comme ils l'ont fait (à part eux personne n'ose évoquer une « renégociation »), ils n'auraient jamais accepté de faire cadeau du parking Aragon à Q-Park sans exiger la suppression de cet HPPJ qui va nous plomber pour les 19 prochaines années.

Et si Q-Park est revendu à un autre mastodonte du stationnement, nous parions que le nouveau délégataire n'aura aucun état d'âme pour faire jouer cette clause.....qui va plomber nos impôts alors que les diverses pressions fiscales sur les ménages sont déjà considérables.

Raison de plus pour annuler le contrat, mais pour des raisons incompréhensibles et malgré ses engagements et promesses, Mme Gouéta ne le veut pas.

ANNULATION !

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur parkinggratuit92@gmail.com, et nous diffuserons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur

www.lecolombesquej aime.fr/